BYRRH

VIN TONIQUE et APÉRITIF

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES

L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux pas de la rue du Canal, 2eme District.

FRENCH DRY CLEANING.

(Nettoyage à sec Français)

Pas une fantaisie ni une mode, mais une industrie qui est maintenant une nécessité.

Chaque département est sous la supervision directe d'une administration expérimentée et compétente

Téléphonez Main 3897 et nous enverons un solliciteur directement à votre porte.

New York Drying and Cleaning Co
329 Rue St-Charles

LAISSEZ-NOUS ORGANISER VOTRE

VOYAGE DE VACANCES

Voyages aller et retour pour toutes les stations d'été et

TARIFS D'ÉTÉ ET DE CONGRÈS

Aux Stations de la CALIFORNIE et de l'Ouest

Tarifs d'été en vigueur du 1er juin au 30 septembre, 1913. Tarifs spéciaux pour Congrès en vigueur pendant tout l'été

SÉCURITÉ--PLAISIR

Signaux électriques, locomotives au pétrole, wagons-lits standard et touriste, wagons d'observation, de lecture et wagon-restaurant.

Service parfait de wagon restaurant

Pour plus amples renseignments, s'adresser aux agents du Southern Pacific, ou écrire à:

W. H. STAKELUM, D. P. A., Lake Charles, La.

J. H. R. PARSONS, Gen. Pass. Agt., New Orleans, La.

3-IN-ONE OILS ANYTHING CLEANS, POLISHES EVERYTHING PREVENTS RUST EVERYWHERE

Le "3-in-One" est depuis 18 ans le lubrifiant par excellence du foyer et du bureau, le lubrifiant le plus demandé. Le "3-in-One" est assez léger pour huiler une montre, assez consistant pour graisser une tondeuse à gazon. Sur un linge doux, il devient un *poli-meubles* parfait et appliqué sur un mètre de linge noir à beurre, il fournit le plus commode et le moins coûteux, des *chiffons à époussiter sans poussière.* Le "3-in-One" empêche absolument les métaux de se rouiller ou de ternir, dans n'importe quel climat, à l'intérieur ou à l'extérieur. "3-IN-ONE" GRATIS. Demandez de suite notre grande bouteille échantillon et le dictionnaire des différents usages, *tous deux fournis gratuitement.* Le "3-in-One" se vend partout en bouteilles de trois grandeurs: 1 once, 10c.—3 onces, 25c.—8 onces (demi-pinte), 50c., et dans notre nouvelle burette brevetée très commode de 3-½ onces, 25c.

3-IN-ONE OIL COMPANY
42DA Broadway New York

To make the SKIN of FACE and HANDS VELVETY, SOFT and WHITE USE ONLY THE GENUINE

CRÈME SIMON

made by J. SIMON & CO., Paris, France
Its effect is aided by the use of POUDRE DE RIZ SIMON AND SOAP SIMON
FOR SALE EVERYWHERE
MAURICE LEVY, Sole U. S. Agent
15-17 West 38th St., New York

"Onyx" Hosiery

Marque de Fabrique.

Les bas et chaussettes marque "ONYX" durent plus longtemps que tout autre connu. Pour hommes, femmes et enfants, depuis 25c. jusqu'à $5.00 la paire, de n'importe quelle couleur ou style que vous voudrez, depuis le coton jusqu'à la soie. Assurez-vous que chaque paire porte la marque de fabrique ci-dessus. En vente dans tous les bons magasins.

LORD & TAYLOR Distributeurs en Gros NEW YORK

For dandruff, use
ED. PINAUD'S HAIR TONIC
(Eau de Quinine)

Baldness often begins when dandruff appears—your hair falls out, gets thin and thinner. Use this fragrant French preparation and watch your hair improve. It quickly beautifies, and is invaluable as a daily dressing. 50 cents and $1.00. Ask your dealer for ED. PINAUD'S.

Free Enough for three applications if you write to-day and send 4c. postage. Address our American offices.

Parfumerie ED. PINAUD, Dept. M., ED. PINAUD Bldg., New York

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIÉNATIONS

Mme John Screpfer à la Provident Bldg and Loan Ass'n, terrain, St-Claude, Quartier, Esplanade et Remparts, $1,700.

Acquéreur à Pierre Montagnet, même propriété, $1,700.

Mlle Louise G. Epstein à la Provident Bldg and Loan Ass'n, 3 terrains, Chartres, Conti, Decatur et Bienville, $6,000.

Acquéreur à Abram Epstein, même propriété, $6,000.

P. Cistac à Armstrong Donaldson, autorisation de vendre 11 terrains, Robertson, Claiborne, Indépendance et Pauline, pour $3,500.

Mme P. Lamarque au même, autorisation de vendre la propriété No 1216 rue St-Roch, entre Urquhart et Marais, bornée par Espagne, pour $,4,000.

Bernard J. Laporte à la Phoenix Bldg and Homestead Ass'n, terrain, Lafayette, St-Claude, Port et Remparts, $2,000.

Acquéreur à Anthony Monju, même propriété, $2,000.

City Farms Co. à Jean John Duplaa, terrain, Chemin Morrison, Vincent et autres propriétés, $1,750.

Mlle Clarisse Cenas à Joseph C. Deléry, terrain, Claiborne, Esplanade, Derbigny et Kerlerec, $2,800.

Dixie Homestead Ass'n à Mme Frank H. Knight, 3 terrains, Catina, Harney, Brooks et Milne, $825.

Felix Quinn à Joseph Savich, terrain, Canal, Iberville, David et Solomon, $4,000.

Henry F. Cook à Mme Thomas F. Taquino, portion, avenue Lake, avenue Lee, avenue Canal et Mercer, $2,500.

Mlle Kate Conners à Pietro Latino, terrain, Marais, Marigny, Champs-Elysées et St-Claude, $2,900.

Raoul J. Segers à Mme Julian T. Harney, terrain, Rousselin, Broad, Onzaga et D'Abadie, $1,500.

Suc. Geo. Faehnle à Michael J. Walsh, 4 terrains, Religieuse, Ste-Marie, Rousseau et Félicité, $6,140.

Même au même, terrain, Washington, Sixième, Annonciation et Chippewa, $1,850.

Même au même, terrain, dans le même ilet, $2,900.

Veuve Annie Nightheart et al à Miguel Gentile, terrain, Bourgogne, Esplanade, Remparts et Kerlerec, $1,210.

Octave Pierre Montagnet à Mme Ernest Cassegrain, portion, De Soto, Lepage, Broad et Crète, $500.

Acquéreur au vendeur, portion, Esplanade, Crète, Bell et White, $500.

Mme Eli Tullis Watson à Mme Chas. S. Fay, terrain, Elm, Fern, Burthe et Short, $7,750.

Pietro Flocca à Benedetto Scanio, terrain, Johnson, Galvez, Hôpital et Quartier, $2,550.

Peter Manale à Joseph Spatafora, terrain, St-Antoine, Bourbon, Grant et Miro, $450.

Alexander Beelman à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Patton, Laurel, Calhoun et Parc Audubon, $1,400.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $2,000.

Chas. Lange à Cassius J. Meyer, 6 terrains, Gaiennie, Tchoupitoulas, Erato et Péters; aussi, 3 terrains, dans le même ilet, $2,100.

Mme Lewis Kaul et al à Mlle Frances Kaul et als, portion, Orange, Annonciation, Richard et Constance, donation.

Ville de la Nlle-Orléans (A. P. Schroeder) à la Commercial Security Co. Ltd, 7|10me de terrain, Johnson, Thalie, Galvez et Melpomène, $30.20.

Même (Héritiers de Manuel Suarez et épouse) à la même, 2 terrains, Désirée, Robertson, Elmire et Claiborne, $13.15.

Même (H. C. Crozier) à la même, 1|2 terrain, Audubon, Leake, Market et Magasin, $39.25.

Même (Peter J. Jallans) à la même, 7|10me de 4 terrains, Murat, Olympia, Banks et Palmyre, $73.95.

Même (Morgan Realty Co.) à la même, 7|10me de terrain, Toulouse, Pierce, St-Pierre et Orléans, $33.90.

Même (H. D. Woodson) à la même, 7|10me de terrain, faisant face au Chemin de Gentilly, $16.10.

Mlle Eliza A. Hartwell et al à la Young Women's Christian Ass'n, bail du local No 920 rue Commune et 2 terrains connus comme Nos 922-24 rue Commune, entre Baronne et Dryades, pour 2 ans, à $160 par mois.

C. A. Thomas à Wm J. Callon, bail de la propriété No 5925 rue Prytanée, entre Eleanore et State, pour 2 ans, à $45 par mois.

L'amour de Dieu et des hommes est le grand contrat social de l'humanité.

VENTES A L'ENCAN

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Cour Civile de District, Division C — No. 106,[illegible]

A Enchères, MERCREDI, le 23 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par en vertu d'un jugement lu et rendu en cette instance le 30 mai 1913 et signé en cette instance le 4 juin 1913 par l'Hon. Leonard K. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme A. B. Fortman vs. William S. M. Brooks, dossier No. 106,[illegible], et à mon adresse, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le susdit jour, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain morceau de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Général Pierre, anciennement New Leake, Tchoupitoulas et James, désignés comme terrains Nos. 1 à 4, inclusivement, mesurant l'un à l'autre et mesurant comme suit: Terrains 1 à 4 inclusivement, chacun 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Pierre, anciennement New Leake, par 125 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles, le terrain No. 1 formant le coin des rues Pierre et Claiborne et les lots Nos. 3 et 4 le long mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur la rue Claiborne par 125 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une certaine portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Philip, Chestnut, First et Camp, formant le coin des rues Philip et Chestnut et mesurant 105 pieds de face sur la rue Philip par une profondeur et une façade de 128 pieds entre les lignes parallèles sur la rue Chestnut. Le dit morceau de terre se compose de tout le terrain A et de la plus grande portion du terrain B, sur un plan annexé à un acte devant A. Berti, notaire public, le 25 mars 1907, et de la plus grande portion du terrain No. 15 sur un plan de Brunson, le 28 juin 1906, déposé au bureau de Jean Kernion, notaire public.

CONDITIONS — Comptant.

LIONEL M. RICAU, Encanteur
Bureau: 307 Baronne Bldg.
juin 8, 9, 10, 11, 12, 13.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété appartenant et de valeur du Premier District, formant le coin des rues Pontdras et Galvez (dans l'Ilet des rues Johnson et Perdido.)

William H. Ward vs. Joseph Pizzolato, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,[illegible] — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pontdras, Galvez, Johnson et Perdido, désigné par le numéro 4, mesurant trente pieds (30) de front sur 1 pouce sur la rue Pontdras, cent vingt (120) pieds de face sur la rue Galvez, et formant le coin des rues Pontdras et Galvez, d'après le plan dans le bureau de A. J. Villere, comme numéro 1 en point à un acte daté de cet an 1872, enregistré C. O. R. J. folio [illegible].

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KOOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROBERT MOORE, Jr.,
Avocat pour le demandeur.
juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, juillet 11, 12, 13.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Benjamin W. Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,[illegible] — Division A — Attendu que Mme Emma Borne, veuve de Benjamin W. Borne, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres administratives dans la succession de Benj. W. Borne, décédé intestat, mais est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS COXSWELL, Greffier.
N. E. HUMPHREYS, Avocat.
juin 14, 21, 28.

Succession de Louis Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,[illegible] — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente modification les raisons s'il en est qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Mme Josephine T. Wilson, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS COXSWELL, Greffier.
FRED DIEHL, Avocat.
juin 14, 21, 28.

Succession de James A. Marbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,[illegible] — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente modification les raisons s'il en est qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte de distribution présenté par William J. Kearney, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS COXSWELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
juin 14, 21, 28.

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage de rapport, double sur un grand terrain, Nos. 918-920 rue Laurel et augmentant les valeurs des bâtisses — Septième District.

Succession de Joseph Apken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,[illegible] — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 4 juin 1913, de E. K. Skinner, juge de la ci-dite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — La maison double à un étage en bois, Nos. 918-920 rue Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Laurel, General Taylor, Austerlitz et Annonciation. La dite parcelle de terre mesure trente-six (36) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces de plus ou de moins en profondeur entre lignes parallèles et est formée du tout du terrain, seize et d'une partie du terrain No. dix sept, adjoignant le dit terrain No. seize, qui mesure trente (30) pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces de plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, et la dite partie du terrain No. dix sept mesure six (6) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Laurel sur la même profondeur que terrain No. seize. Suivant le plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, D. V. V., daté du 14 août 1906, la dite parcelle de terre mesure trente six (36) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Laurel commençant à un point cent vingt (120) pieds de distance de l'embouchure des dites rues Laurel et Austerlitz la même largeur sur l'arrière ligne, sur une profondeur de cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces entre lignes parallèles, et est formée du tout du terrain No. seize et d'une partie du terrain No. dix sept, adjoignant le dit terrain No. seize, qui mesure trente (30) pieds de face à la dite rue Laurel, sur cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces de profondeur entre lignes parallèles, et la dite partie du terrain No. dix sept mesure six (6) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt cinq (125) pieds deux (2) pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxièmement — Deux certains terrains, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'Ilet borné par les rues Quince, Holly Grove, Heaton et Hamilton, désigné comme l'Ilet No. 663, anciennement l'Ilet No. 115, lesquels terrains sont désignés par les numéros 11 et 12 sur un certificat de l'arpenteur fait par Walter J. Seghers, sous-arpenteur de la ville, le 16 août 1912, et mesurant d'après le dit arpenteur, chacun trente (30) pieds un (1) pouce de face, sur la rue Heaton par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Troisièmement—Trois certains terrains dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désignés sur le dit plan de Walter J. Seghers, par les Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Deux certains terrains dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite, désignés sur le dit plan par Walter J. Seghers par les Nos. 21 et 22, et mesurant chacun trente (30) pieds et un (1) pouce de face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit (108) pieds et dix (10) pouces entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans; la dite partie de crédit s'il y en a, devant être garantie par hypothèque et privilèges pour la dite partie de crédit non payée et devant être représentée par le bon de vendeur portant un intérêt de sept pour cent à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sûreté pour protéger le possesseur des dits billets. Toutes les taxes pour l'année courante devant être payées au prorata depuis la date de l'acte de vente. Tous les loyers devant appartenir aux propriétés jusqu'à la date que l'acte de vente soit signé. Tous les certificats devant être aux frais des propriétés. Les actes de vente devant être passés devant W. O. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec le dit encanteur au moment de l'adjudication. W. F. BREWER.
juin 6, 7, 8, 9, juillet 6, 10 Avocat.

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour placement Magasin et demeure No. 2832 rue Nelson, coin de la rue Holly Grove.

Succession de Herman W. Blesser — No. 104,[illegible] — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No. 804 rue Gravier.—JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 27 mai 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite sera vendue à savoir:

Un certain morceau ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 336, borné par les rues Mobile, Nelson, Holly Grove et General Ogden, désigné comme terrain A, d'après un plan par H. C. Brown, député voyer, daté le 30 juillet 1913, formant l'angle des rues Nelson et Holly Grove, mesurant 75 pieds de face à la rue Nelson sur 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et fait face à la rue Holly Grove, formant la plus grande partie du terrain A suivant le plan par Brown, annexé à un acte devant Fred Diehel, notaire, le 30 août 1912. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No. 2832 rue Nelson, contenant 3 chambres, cuisine, magasin et hangars.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur, tirés par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et bon de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de garantie. Cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en sus et en plus au montant de son offre, toutes les taxes de la propriété dues et exigibles de l'année 1913. Le loyer et les revenus de la propriété devant appartenir au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant H. L. Lounsis, Jr., notaire.
mai 2, juin 2, 9, 16, 23, 30.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "**Rendre certain ou garantir.**" Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

Car Moteur

VIA Y. et M. V.

Nouvelle-Orléans et Baton Rouge

COMMENÇANT LE 1er DECEMBRE.

	Car Moteur.		Train Réguliers	
Quitte la Nouvelle Orléans	6:55 a m	7:00 a m	3:15 p m	4:15 p m
Arrive à La Place, Drapeau	8:00 a m	8:10 a m	.....	5:23 p m
Arrive à Réserve, Drapeau	8:10 a m	8:20 a m	.....	5:30 p m
Arrive à Garyville, Drapeau	8:15 a m	8:25 a m	.....	5:37 p m
Arrive à Lutcher	8:25 a m	8:40 a m	4:18 p m	5:52 p m
Arrive à Convent	8:40 a m	8:57 a m	4:31 p m	6:10 p m
Arrive à Burnside	9:02 a m	9:25 a m	4:48 p m	6:35 p m
Arrive à Baton Rouge	9:45 a m	10:30 a m	5:25 p m	7:45 p m
Quitte Baton Rouge	4:00 p m	2:05 p m	6:10 a m	6:20 a m
Arrive à Burnside	4:48 p m	3:00 p m	6:53 a m	7:23 a m
Arrive à Convent	5:10 p m	3:27 p m	7:10 a m	7:50 a m
Arrive à Lutcher	5:25 p m	3:48 p m	7:22 a m	8:08 a m
Arrive à Garyville, Drapeau	5:37 p m	4:00 p m	.....	8:23 a m
Arrive à Réserve, Drapeau	5:42 p m	4:15 p m	.....	8:33 a m
Arrive à La Place, Drapeau	5:50 p m	4:24 p m	.....	.....
Arrive à Nouvelle Orléans	6:00 p m	5:30 p m	8:30 a m	9:45 a m

Le Car Moteur s'arrêtera pour embarquer ou débarquer les passagers détenteurs de billets aux stations de La Place, Réserve ou Garyville, ou à des stations qui sont désignées comme places d'arrêts réguliers, en notifiant l'agent.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Bureaux des Billets en Ville, 141 rue St. Charles

PHONE 3618 MAIN.

EST OU OUEST

PRENEZ LE

SOUTHERN PACIFIC

Par Mer jusqu'à New York et la Havane

Par Chemin de fer jusqu'en Californie et dans tout l'Ouest

Demandez pour la littérature gratis. Bureau de billets en ville.

227 RUE ST. CHARLES
PHONE MAIN 4027

EXCURSIONS

—VIA—

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI
ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET
Ramsay, Covington, Claiorne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nolt, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygeia, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflazheim

$1.25

Les prix ci-dessus ne s'appliquent pas à la Nouvelle Orléans le mercredi.

DIMANCHE SEULEMENT
ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET
Bogalusa, Rio, Sun, Talisheek, Florenville, Maud et Intermédiare.

$1.25

DIMANCHE SEULEMENT
Prix réduits également de Columbia, Main Line et Sud; Tylertown et Stations on Bogue Chitto Branch.

HORAIRE.
(Quitte Nouvelle Orléans les Dimanches et Mercredis.)
Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale..8:05 p. m.
(To Nouvelle Orléans on Dimanches.)
Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station.....6:00 p. m.
Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets,

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.

PHONE MAIN 2609.

L&N

Exclusivement de Première Classe

—EST LE—

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS LIMITE

qui quitte la Nouvelle Orléans journellement à 8:00 p. m. un train Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible

Plus amples informations concernant les horaires, etc., au

201 RUE ST. CHARLES.

L'ILLINOIS CENTRAL

Fournit le Service le Plus Efficace pour

Chicago
St. Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients.

Bureau de l'Illinois Central,
141 rue St. Charles.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

Mineral Wells

The T&P Texas & Pacific Railway

Seule ligne faisant un service directe

DALLAS ET FORT WORTH
Bureau 207 Rue St. Charles.